

Communiqué de presse

Orléans, le lundi 20 octobre 2014

Mairie d'Orléans

Pose de la 1^{ère} pierre du nouveau groupe scolaire – Georges Chardon –

Vendredi 17 octobre 2014 – 12 heures



La construction du nouveau groupe scolaire Georges Chardon s'inscrit dans le projet de requalification de l'ensemble du quartier Dauphine visant à :

- désenclaver le site ;
- réorganiser le maillage de voiries et l'espace public de façon cohérente et structurée ;
- améliorer la visibilité et l'accès aux équipements publics et à l'ensemble commercial.

Ce projet d'urbanisme mené par la Mairie d'Orléans s'accompagne d'une vaste opération de résidentialisation de la résidence Dauphine, propriété du bailleur social France Loire, qui a conduit les deux entités à signer un protocole d'accord, le 18 novembre 2011.

Le nouveau groupe scolaire Georges Chardon

En lieu et place du gymnase préexistant, sera construit le nouveau groupe scolaire Georges Chardon. Avec près de 600 élèves (240 en maternelle, et près de 350 en élémentaire), 40 adultes (équipe enseignante, ATSEM, animateurs, agents d'entretien), 425 repas servis par jour, un service de médecine scolaire, un RASED, un accueil périscolaire, il s'agit du plus grand groupe scolaire d'Orléans.

Le protocole d'accord France Loire – Mairie d'Orléans

Le protocole d'accord signé le 18 novembre 2001, vise à définir les conditions financières, administratives et calendaires de réalisation du projet, et notamment :

- Les régularisations foncières permettant la réalisation du projet de démolition/reconstruction des équipements publics (groupe scolaire et gymnase) ;
- La mise en œuvre des procédures administratives nécessaires à la réalisation du projet de renouvellement urbain (autorisations ...)
- Les conditions de démolition d'un bâtiment et la reconstitution d'une nouvelle offre de logements hors site et sur site ;
- Les modalités de requalification des voiries et leur rétrocession ;
- La répartition des dépenses prévisionnelles et le calendrier d'engagement du projet de renouvellement urbain :
 - o Total France Loire : 3 631 K€
 - o Total Mairie d'Orléans : 3 710 K€

Contact Presse

Julie Barbier-Cassan – 02 38 79 29 63 - 06 88 62 80 54
jbarbiercassan@ville-orleans.fr
www.orleans.fr

Le projet de BFC-Artelia a été retenu pour ses qualités fonctionnelles et environnementales :

- des bâtiments respectueux de l'environnement (compacité du bâti favorisant les économies d'énergies) ;
- ses fonctionnalités visant à faciliter l'usage par les personnels, les élèves et les familles : un bâtiment pour les maternelles à 1 étage avec cour séparée, un bâtiment pour les élémentaires à 2 étages avec cour séparée ; des accès séparés maternelles et élémentaires ; un plateau sportif ; des jardins pédagogiques ;
- le respect du calendrier exigé : Ce projet de démolition / reconstruction du groupe scolaire Georges Chardon compte parmi ses priorités le maintien de l'activité scolaire pendant les travaux et la livraison du groupe scolaire dans les meilleurs délais en considérant le phasage de l'opération de renouvellement urbain acté dans le protocole d'accord signé avec France Loire ;
- L'esthétisme architectural et la qualité des matériaux : façades en béton, toitures terrasses végétalisées, enduit renforcé, bardage de couleur, bardage en zinc naturel, isolation par l'extérieur, brise-soleil par lame orientables en aluminium, menuiseries extérieures en aluminium.



Bâtiment Force Centre

Le groupe BFC a été créé en 1997 par un groupe de 12 entrepreneurs représentant des PME de l'ensemble des corps de métiers du bâtiment. Outre le chantier scolaire Georges Chardon, il compte parmi ses réalisations la construction d'une résidence étudiants de 80 studios à Bourges ou encore un EHPAD de 132 lits à Meung-sur-Loire.

Artelia

ARTELIA est un groupe indépendant d'ingénierie détenu par ses cadres qui dispose d'un réseau de 40 agences en France. ARTELIA a livré en 2013 un groupe scolaire en contrat de partenariat pour la Ville de Mennecy (91) et construit actuellement un EHPAD à Chamonix (74).

Calendrier du projet

- Démolition du gymnase initial (1^{er} semestre 2014 - réalisé) ;
- Construction du groupe scolaire - 4140 m² de surface de plancher (livraison été 2015 – ouverture sept.2015) ;
- Démolition des écoles existantes (4^{ème} trimestre 2014) ;
- Construction du nouveau gymnase - 2266 m² de surface de plancher (livraison 2016).

Le contrat de partenariat

Compte tenu de la complexité d'une opération de renouvellement et de requalification urbaine en site occupé, le Conseil Municipal de novembre 2011 a approuvé le principe de recours au contrat de partenariat pour la démolition et la reconstruction sur site du groupe scolaire et du gymnase, le préprogramme de l'opération, le lancement de la consultation, et a élu la commission chargée de dresser la liste des candidats admis à participer au dialogue compétitif.

La durée du contrat est de 20 ans à compter de la date de mise à disposition effective.

Contact Presse

Julie Barbier-Cassan – 02 38 79 29 63 - 06 88 62 80 54
jbarbiercassan@ville-orleans.fr
www.orleans.fr